Building a Europe
for and with children

Construire une Europe
pour et avec les enfants

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

CDENF(2026)OJ2ANN prov1
Strasbourg, le 13 novembre 2026

Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF)

Projet d'ordre du jour annoté et ordre des travaux

14ème réunion plénière
(Format hybride)

Strasbourg, du 25 au 27 novembre 2026
Agora, salle G02

Mercredi 25 novembre 2026 – 9h30 à 12h30 / 14h00 à 17h30

Jeudi 26 novembre 2026 – 9h00 à 12h30 / 14h00 à 17h30

Vendredi 27 novembre 2026 – 9h30 à 12h30 / 14h00 à 16h30

children@coe.int
www.coe.int/cdenf

Projet d'ordre du jour annoté et ordre des travaux

Horaire (CET)	Point de l'ordre du jour	Documents de travail Documents de référence
Mercredi 25 novembre 2026		
	Matin **9h30 – 12h30**	
09h30	**1. Ouverture de la réunion**	Documents de référence • CDENF(2026)LOP1 – Liste des participants • CDENF-Bu(2026)PV03 – Rapport de la 20ème réunion du Bureau
09h35	**2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux** Action requise : Le CDENF est invité à examiner et à adopter le projet d'ordre du jour et d'ordre des travaux.	Documents de travail • CDENF(2026)OJ02 prov – projet d'ordre du jour de la 14ème réunion plénière du CDENF • CDENF(2026)OJ02ANN prov1 – Projet d'ordre du jour annoté de la 14ème réunion plénière du CDENF
09h45	**3. Déclaration de la présidence et du Secrétariat** Action requise : Le CDENF est invité à prendre note des informations fournies par la présidence et le Secrétariat.	
10h00	**5. Perspectives intégrées et questions transversales** Actions requises : Le CDENF est invité à : • prendre note des informations fournies sur les activités menées au sein d'autres entités du Conseil de l'Europe par : - les personnes de référence ou représentant·es du CDENF dans les Comités du Conseil de l'Europe - les représentants d'autres organes du Conseil de l'Europe • examiner la liste de ses représentant·es sur différents sujets et à envisager de nouvelles nominations.	Documents de référence • Perspectives intégrées et rôle des rapporteur-es dans la structure intergouvernementale. • Personnes de référence ou représentant·es du CDENF dans les Comités du CoE
	Pause café **11h00 – 11h30**	
11h30	**4. Examen des progrès réalisés par le CDENF** Actions requises : Le CDENF est invité à : • évaluer ses activités ; • examiner, commenter et approuver son plan de travail révisé.	Document de travail • CDENF(2026)01rev3 – Plan de travail et méthodes de travail du CDENF pour 2025-2027 Document de référence Mandat du CDENF pour 2024-2027

11h40	**8. Information des membres, participants et observateurs du CDENF sur leurs activités en cours** Action requise : Le CDENF est invité à prendre note des informations fournies par ses membres, participants et observateurs.	
12h30 – 14h00 Pause déjeuner		

	Après-midi **14h – 17h30**	
14h00	**6. Mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027)** **6.4 Objectif stratégique 4 : Une justice adaptée aux besoins de tous les enfants** ***6.4.1 Examen thématique des lignes directrices du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants*** *Principal livrable 13* *En présence de représentants du CDCJ et du CDPC* Actions requises : Le CDENF est invité à : • prendre note de la brève présentation des commentaires reçus concernant le rapport d'analyse des lacunes ; • adopter le rapport d'analyse des lacunes.	Document de travail • CDENF(2026)06rev2 – Examen thématique des lignes directrices sur une justice adaptée aux enfants : Projet de rapport (analyse des lacunes) Documents de référence • Lignes directrices du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants • CDENF(2026)06 – Examen thématique des lignes directrices sur une justice adaptée aux enfants : Projet de rapport (analyse des lacunes) • CDENF(2026)13 – Compilation des commentaires reçus de la part du CDCJ, CDENF et CDPC sur le projet de rapport (analyse des lacunes)
	Pause café **15h00 – 15h30**	
15h30	**7. Future Stratégie pour les droits de l'enfant du Conseil de l'Europe et prochain mandat du CDENF** Actions requises : Le CDENF est invité à : • prendre note des informations fournies sur l'analyse des données recueillies lors des consultations en préparation de la prochaine Stratégie ; • prendre note des informations fournies sur les travaux en cours sur le futur mandat du CDENF (2028-2031) ; • avoir un échange de vues sur le prochain mandat du CDENF et la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant.	Documents de travail • CDENF(2026)17 – Projet de mandat du CDENF 2028-2031 *(à paraître)* • CDENF(2026)22 – Projet de structure de la nouvelle Stratégie pour les droits de l'enfant Documents de référence • Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027) • Deuxième rapport de mise en œuvre de la Stratégie (2024-2025) • Mandat du CDENF pour 2024-2027 • CDENF(2026)14 – Consultation du Conseil d'Enfants d'Eurochild sur la prochaine Stratégie pour les droits de l'Enfant • CDENF(2026)19 – Synthèse des consultations sur la prochaine Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de

		l'enfant, menées en collaboration avec le CDENF, le Conseil des Enfants d'Eurochild et la société civile *(version française à paraître)*
17h30 - Fin de la première journée		

Jeudi 26 novembre 2026		
Matin 9h00 – 12h30		
09h00	**6. Mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027)** **6.4. Objectif stratégique 4 : Une justice adaptée aux besoins de tous les enfants** ***6.4.2 Etude cartographique sur les modèles pluridisciplinaires et interinstitutionnels de justice adaptée aux enfants*** Action requise : Le CDENF est invité à prendre note de la présentation d'une mise à jour de l'étude cartographique sur les modèles pluridisciplinaires et interinstitutionnels de justice adaptée aux enfants dans les cas de violence à l'égard des enfants dans les Etats membres du Conseil de l'Europe.	Documents de référence • Etude cartographique sur les modèles pluridisciplinaires et interinstitutionnels de justice adaptée aux enfants dans les cas de violence à l'égard des enfants dans les Etats membres du Conseil de l'Europe (2023) • Etude cartographique mise à jour *(à paraître)*
09h30	***6.4.3 Dissémination des Recommandations sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents et dans le cadre des procédures de placement*** Action requise : Le CDENF est invité à : • prendre part au lancement des versions adaptées aux enfants des Recommandations sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents et dans le cadre des procédures de placement ; • prendre note des mesures prises en vue de la traduction et de la dissémination des Recommandations.	Documents de référence • CM/Rec(2025)4 sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents • CM/Rec(2025)5 sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de placement
Pause café 10h00 – 11h00 Bibliothèque vivante des activités de terrain du Conseil de l'Europe		
11h00	***6.4.4 Comité d'experts sur l'accès à une justice adaptée aux enfants grâce à des services pluridisciplinaires et interinstitutionnels (ENF-JUS)*** *Principal livrable 12* Action requise : Le CDENF est invité à approuver le projet de recommandation sur les services intégrés pour les enfants affectés par la violence.	Document de travail • CDENF(2026)20 – Projet révisé de recommandation sur les services intégrés pour les enfants affectés par la violence Documents de référence • ENF-JUS(2026)03rev – Projet de recommandation sur les services intégrés pour les enfants affectés par la violence • ENF-JUS(2026)04 – Compilation des commentaires et des propositions de rédaction reçus sur le projet de révision *(en anglais seulement)*

		• ENF-JUS(2026)PV02 – Rapport de la 4ème réunion – *à paraître sur le site de l'ENF-JUS*
12h30 – 14h00 Pause déjeuner		

Après-midi 14h – 17h30		
14h00	**6.5. Objectif stratégique 5 : Donner la parole à chaque enfant** ***6.5.1 Examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2012)2 sur la participation des enfants et des jeunes de moins de 18 ans*** *Principal livrable 10* ***6.5.2 Projet de lignes directrices pour l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de participation des enfants*** *Principal livrable 11* Actions requises : Le CDENF est invité à : • prendre note de la présentation des consultantes ; • prendre note de la présentation relative aux consultations menées auprès des enfants afin de contribuer aux travaux du CDENF ; • procéder à des échanges interactifs dans le cadre de sessions thématiques.	Document de travail : • CDENF(2026)15 – Projet d'ordre du jour – Echanges interactifs sur la participation des enfants et des jeunes dans les Etats membres du Conseil de l'Europe Documents de référence • CDENF(2026)16 – Consultations d'enfants sur la Recommandation CM/Rec(2012)2 • CDENF(2026)03 – Guide pour les consultations d'enfants • CDENF(2026)05 – Questionnaire aux Etats membres concernant la participation des enfants • CDENF(2025)05rev1 – Note conceptuelle sur les travaux du CDENF relatifs à la participation des enfants • Recommandation CM/Rec(2012)2 sur la participation des enfants et des jeunes de moins de 18 ans
17h30 - Fin de la deuxième journée		

Vendredi 27 novembre 2026		
Matin **9h30 – 12h30**		
09h30	**6.3. Objectif stratégique 3 : L'accès de tous les enfants aux technologies et à leur utilisation sûre** ***6.3.1 Suivi du Dialogue thématique sur les Réseaux sociaux et la santé mentale des enfants*** Action requise : Le CDENF est invité à prendre note de la présentation du document thématique sur les résultats du Dialogue, avec la participation de M. Christophe Robino, Conseiller de Gouvernement - Ministre des Affaires Sociales et de la Santé de Monaco. ***6.3.2 Note d'orientation thématique sur les enfants et les réseaux sociaux*** *Principal livrable 16* Action requise : Le CDENF est invité à procéder à un échange de vues sur le projet de note d'orientation en vue de son adoption.	Document de travail • CDENF(2026)12rev – Projet révisé de Note d'orientation sur les enfants et les réseaux sociaux : une approche fondée sur les droits *(à paraître)* Documents de référence • Dialogue thématique sur les Réseaux sociaux et la santé mentale des enfants • Note conceptuelle sur l'échange thématique Réseaux sociaux et santé mentale des enfants • CDENF(2026)07 – Note d'information sur les réseaux sociaux et la santé mentale des enfants
Pause café **11h00 – 11h30** 11h00 Photo de famille		
11h30	***6.3.3 Outil d'évaluation de l'impact sur les droits de l'enfant (CRIA) en matière d'intelligence artificielle*** *Principal livrable 7* Action requise : Le CDENF est invité à : • prendre note des progrès réalisés dans l'élaboration d'un CRIA sur l'IA, en particulier de la présentation des résultats de l'analyse des lacunes de l'HUDERIA et des étapes suivantes du processus ; • participer à une session interactive sur un prototype de CRIA.	Document de travail • CDENF(2026)18 – Rapport d'avancement sur un projet de CRIA sur l'IA Documents de référence • CDENF(2024)24 – Note conceptuelle pour l'action future du CDENF compte tenu de la faisabilité, de l'opportunité et de la pertinence de l'élaboration d'un outil d'évaluation de l'impact de l'intelligence artificielle sur les droits de l'enfant • Étude cartographique sur les droits de l'enfant et l'intelligence artificielle : cadres juridiques traitant de l'IA dans le contexte des droits de l'enfant
12h30 – 14h00 Pause déjeuner		

Après-midi 14h – 16h30		
14h00	**6.1 Objectif stratégique 1 : Une vie sans violence pour tous les enfants** ***6.1.1 Comité d'experts sur la prévention de la violence (ENF-VAE)*** Action requise : Le CDENF est invité à prendre note des informations fournies concernant : - les livrables de l'ENF-VAE ; - le suivi de la 8ème réunion de l'ENF-VAE des 23 et 24 septembre 2026.	Documents de référence • ENF-VAE(2026)03 – Note conceptuelle sur des orientations sur la prévention de la violence sexuelle et des comportements préjudiciables ou à risque chez les enfants • ENF-VAE(2026)04rev – Projet de programme – Audition sur les comportements sexuels préjudiciables • ENF-VAE(2026)PV02 – Rapport de la 8ème réunion de l'ENF-VAE • Mandat du Comité d'experts sur la prévention de la violence (ENF-VAE)
14h30	**8. Information des membres, participants et observateurs du CDENF sur leurs activités en cours** *Suite si nécessaire*	
15h30	**9. Questions diverses**	
	10. Dates et lieux des prochaines réunions Action requise : Le CDENF est invité à convenir de la tenue des prochaines réunions à Strasbourg, les : • 15ème réunion plénière : 25 - 27 mai 2027 ; • 16ème réunion plénière : 24 - 26 novembre 2027.	
	11. Approbation du rapport abrégé de la réunion	
16h30 - Fin de la réunion		